

**Guide utilisateur français  
pour la transmission  
des informations relatives à  
l'IFU et la DAS2 Honoraires**

**2025**

**EDI-PART**

**Volume III : Générique**

**GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES**

Ce document est édité sous la responsabilité  
de l'association EDIFICAS

<b>Version du document</b>	8.00
<b>Date de modification</b>	30 septembre 2024
<b>Auteur</b>	EDIFICAS



**Pour pouvoir utiliser les liens actifs de ce document et visualiser les différents chapitres, vous pouvez utiliser la combinaison de touche CTRL + Clic à partir du sommaire.**

# SOMMAIRE

## VOL 1 : GUIDE GÉNÉRAL DE LA PROCÉDURE TÉLÉDÉCLARATIVE EDI-PART

## VOL 2 : GUIDE ORGANISATIONNEL ET JURIDIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP

## VOL 3 : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES - GÉNÉRIQUE

<b>3.0</b>	<b>MODIFICATIONS APORTEES AU VOLUME 3.....</b>	<b>5</b>
<b>3.1</b>	<b>SPECIFICATIONS DES DONNEES.....</b>	<b>6</b>
3.1.1	TRANSMISSION DES DONNEES .....	6
3.1.2	CODIFICATION DES DONNEES .....	6
3.1.2.1	<i>Composition du code donnée .....</i>	<i>6</i>
3.1.2.2	<i>Utilisation du message INFENT PA .....</i>	<i>8</i>
3.1.3	LES DONNEES D'IDENTIFICATION .....	8
3.1.3.1	<i>Les données d'en-tête.....</i>	<i>8</i>
3.1.3.2	<i>Le formulaire d'identification.....</i>	<i>9</i>
3.1.4	LES DONNEES ELEMENTAIRES .....	9
3.1.5	LES GROUPES DE DONNEES .....	9
3.1.6	LES DONNEES REPETABLES.....	11
3.1.7	LES FORMULAIRES REPETABLES.....	12
3.1.7.1	<i>Les données répétables et les formulaires répétables.....</i>	<i>12</i>
<b>3.2</b>	<b>SPECIFICATIONS DES DOCUMENTS .....</b>	<b>15</b>
3.2.1	NOMENCLATURE DES DOCUMENTS .....	15
3.2.2	FORMULAIRE D'IDENTIFICATION .....	16
<b>3.3</b>	<b>LES DICTIONNAIRES .....</b>	<b>18</b>
3.3.1	CONTENU DES DICTIONNAIRES .....	18
3.3.2	LES DONNEES STANDARD .....	19
3.3.2.1	<i>Les segments référence (RFF).....</i>	<i>19</i>
3.3.2.2	<i>Les segments monétaires (MOA) .....</i>	<i>21</i>
3.3.2.3	<i>Les segments texte (FTX).....</i>	<i>23</i>
3.3.2.4	<i>Les segments date (DTM).....</i>	<i>25</i>
3.3.2.5	<i>Les segments quantité (QTY).....</i>	<i>27</i>
3.3.2.6	<i>Les segments d'identification financière (FII).....</i>	<i>29</i>
3.3.2.7	<i>Le segment nom et adresse (NAD/CTA/COM).....</i>	<i>31</i>
3.3.2.8	<i>Les segments de réponse codée (CCI/CAV).....</i>	<i>38</i>
3.3.3	LES DONNEES PARTICULIERES .....	40
<b>3.4</b>	<b>LES TABLES DES CODES UTILISEES .....</b>	<b>42</b>
3.4.1	LE GROUPE 7 (CCI/CAV) DU MESSAGE INFENT PA.....	42
3.4.2	LE GROUPE 7 (CCI/CAV) DU MESSAGE INFENT CR.....	43
<b>3.5</b>	<b>LISTE DES MESSAGES D'ERREURS ET D'ALERTES.....</b>	<b>45</b>

## VOL 3A : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES – FLUX « IFU »

## VOL 3B : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES – FLUX « DAS2 HONORAIRE »

## VOL 4 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP

**VOL 5 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI**

**VOL 6 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES EDI**

## 3.0 Modifications apportées au Volume 3

### **Modifications apportées dans la version 8.00**

#### 3.1.2.1 Composition du code donnée

Mise à jour de l'exemple

#### 3.2.1 Nomenclature des documents

Modification des millésimes des formulaires en 25

Mise à jour de libellé dans les formulaires.

#### 3.3.1 Contenu des dictionnaires

Mise à jour des exemples

## 3.1 Spécifications des données

### 3.1.1 Transmission des données

Les données de cette téléprocédure EDI-PART sont transmises à la DGFIP dans un message INFENT PA.

Deux flux distincts sont possibles au sein de cette procédure :

1. Le flux « IFU » pour permettre le transfert des déclarations des opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers avec une utilisation des informations présentes dans les formulaires 2561 et 2561 bis,
2. Le flux « DAS2 Honoraire » pour permettre le transfert des déclarations d'honoraires et de revenus assimilés avec une utilisation des informations présentes dans les formulaires DAS-2-T et DAS-2-T-V.

Rappel : La téléprocédure EDI-PART n'est pas concernée par les modifications liées au mode de dépôt en ligne via le compte fiscal du déclarant.

### 3.1.2 Codification des données

#### 3.1.2.1 Composition du code donné

Le code de chaque donnée est composé de la manière suivante (nb : le caractère Δ représente un espace) :

**FFFFFFFFMM0IIIDDDCCSS**

Sa construction est effectuée à partir des informations suivantes :

**FFFFFFFF** (10 caractères alphanumériques) représente le nom du formulaire.

Ce nom de formulaire est basé sur le nom des imprimés CERFA correspondants, ou créé de toutes pièces lorsqu'il n'existe pas de document papier normé.

Les dix caractères doivent être systématiquement servis. Il est interdit de compresser le nom, en supprimant, par exemple, les blancs en fin de zone. Un imprimé **DAS2-T-V** doit ainsi être codé **DAS2TVΔΔΔΔ**<sup>1</sup>, sous peine de rejet par l'application de contrôles pour cause de formulaire inconnu.

La liste des noms des formulaires acceptés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans le cadre de la téléprocédure EDI-PART est précisée en section **3.2.1 "Nomenclature des documents"**.

**MM** (2 caractères numériques) représente le millésime du formulaire utilisé (ex : 25 pour 2025).

Des modifications sont fréquemment apportées entre deux millésimes d'imprimés, il est donc important que les données transmises correspondent effectivement au millésime.

**III** (4 caractères numériques) représente l'indice de répétition du formulaire.

Ce compteur séquentiel permet de préciser le numéro d'ordre d'un formulaire répétable lorsque le message INFENT PA (Déclarations de l'IFU et de la DAS2 Honoraires) comporte plusieurs formulaire identiques (cf. section **3.1.6 "Les formulaires répétables"**). Il est servi à 0000 pour un formulaire non répétable et par un numéro séquentiel à partir de 0001 jusqu'à 9999 dans les autres cas.

Cette donnée ne doit en aucun cas être compressée.

**DDDD** (4 caractères numériques) représente l'indice de répétition d'une donnée.

Ce compteur séquentiel permet de préciser le numéro d'ordre d'une donnée lorsque, au sein d'un même formulaire, une donnée est répétable (cf. section **3.1.5 "Les données répétables"**). Il est servi à 0000 pour une donnée non répétable et par un numéro séquentiel à partir de 0001 jusqu'à 9999 dans les autres cas.

Cette donnée ne doit en aucun cas être compressée.

**CC** (2 caractères alphabétiques)

Ce code est unique au sein de chaque formulaire. Un même code identifie des données différentes selon le formulaire auquel il se rapporte : c'est le couple **FFFFFFFF** et **CC** qui permet d'identifier une donnée.

La valeur du code et le séquençement au sein d'un même formulaire n'ont aucune signification intrinsèque.

---

<sup>1</sup> Le caractère Δ représente un espace

Ces codes sont présentés sous le visuel : *AA/MOA* afin de faciliter la recherche des informations.

### SSS

Cette donnée précise le type de segment attendu pour la donnée particulière.

Les différents segments possibles sont : RFF, MOA, FTX, DTM, QTY, FII, NAD (NAD/CTA/COM) ou CCI (CCI/CAV).

Type segment	Annexes à consulter
RFF	Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", Volume 3A ou 3B, section 3.3.3 " <i>Les données particulières</i> ". Pour le formulaire et la donnée concernée, la longueur de la donnée est mentionnée.
MOA	Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", Volume 3A ou 3B, section 3.3.3 " <i>Les données particulières</i> ". Pour le formulaire et la donnée concernée, la longueur de la donnée est mentionnée.
FTX	Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", Volume 3A ou 3B, section 3.3.3 " <i>Les données particulières</i> ". Pour le formulaire et la donnée concernée, la longueur de la donnée est mentionnée.
DTM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", Volume 3A ou 3B, section 3.3.3 "<i>Les données particulières</i>".</li> </ul> Pour le formulaire et la donnée concernée, la valeur du qualifiant de la date (donnée 2379) est mentionnée dans la colonne " <i>Type date</i> " et indique la valeur du qualifiant associé"
QTY	La longueur maximale pour tous les zones « Nombre de parts » est limité à 10 caractères entiers.
FII	Aucune
NAD pour NAD et CTA/COM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", Volume 3A ou 3B, section 3.3.3 "<i>Les données particulières</i>". Pour le formulaire et la donnée concernée, le détail du libellé de chaque donnée du segment sera indiqué</li> </ul>
CCI pour CCI/CAV	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consulter le "dictionnaire de données des formulaires", <i>Volume 3A</i> ou <i>Volume 3B</i>, section 3.3.3 "<i>Les données particulières</i>".</li> <li>Pour le formulaire et la donnée concernée, le code de la table des valeurs correspondante (Code_table_valeurs) est mentionnée dans la colonne "<i>Table</i>".</li> <li>Consulter la "table des codes", <i>Volume 3 Générique</i>, section 3.4 "<i>Les tables de codes utilisées</i>". Dans la table des valeurs, prendre le code de la valeur à déclarer (Valeur_table/donnée)</li> </ul>

Dans tous les cas, il convient d'appliquer les règles de gestion mentionnées dans la description du segment.

Exemples :

Code formulaire	Code zone	Données complémentaires dans Dictionnaire
A-IDENTIF	BA/DTM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dictionnaire de données</li> <li>A-IDENTIF, zone BA : 2379 = 602</li> </ul>
2561	EB/DTM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dictionnaire de données</li> <li>2561, zone EB : 2379 = 102</li> </ul>
2561	AD/CCI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dictionnaire de données</li> <li>2561, zone AD : Table TBE</li> <li>Table des codes</li> <li>Table TBE : valeur B ou T</li> </ul>
DAS2TV	CC/CCI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dictionnaire de données</li> <li>DAS2TV, zone CC : Table TAN</li> <li>Table des codes</li> <li>Table TAN : valeur A ou L ou N ou T ou V</li> </ul>

### 3.1.2.2 Utilisation du message INFENT PA

Le message INFENT PA permet la transmission de deux types de déclaration :

- Les déclarations des opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers. Ces déclarations sont aussi appelées « Déclaration IFU »,
- Les déclarations d'honoraires et de revenus assimilés. Ces déclarations sont aussi appelées « DAS2 Honoraires ».

Les données codifiées doivent être transmises dans le groupe 04 du message INFENT PA (1 occurrence par donnée).

Le segment déclencheur SEQ est servi d'un numéro séquentiel de donnée.

Le segment IND comprend le code de la donnée tel que décrit ci-dessus.

Le segment RFF ou MOA, ou autre, ou les segments appartenant aux groupes 5 (NAD/CTA/COM) ou 7 (CCI/CAV) sont servis de la valeur de la donnée.

Un seul groupe ou segment doit être servi pour un SEQ/IND donné.

### 3.1.3 Les données d'identification

Les données d'identification actuelles relatives au déclarant et à ses obligations déclaratives sont précisées dans deux parties du message INFENT PA (« Déclarations IFU » et « Déclarations DAS2 Honoraires ») :

- la section « En-tête » du message ;
- le formulaire d'identification du dépôt A-IDENTIF ) pour les données d'identification relative à la « Déclaration IFU » et pour les données d'identification relative à la « Déclaration DAS2 Honoraires ». Ces données sont gérées au sein de la section « Détail ».

Les dépôts « Déclarations IFU » constitue le flux « IFU » au sein de la filière EDI-PART.

Les dépôts « DAS2 Honoraires » constitue le flux « HON » au sein de la filière EDI-PART.

#### 3.1.3.1 Les données d'en-tête

Les différents flux sont identifiés dans l'en-tête du message, notamment par la donnée C002 : 1001 du segment BGM :

- « IFU » pour le flux « Déclarations IFU »,
- « HON » pour le flux « DAS2 Honoraires ».

Les coordonnées du Partenaire EDI mandaté et, éventuellement du Partenaire EDI sous-traitant, sont servies dans des NAD d'en-tête.

Un NAD d'entête peut également être utilisé pour indiquer l'émetteur initial du message INFENT PA (cabinet d'expertise comptable, entreprise, etc.) en amont du Partenaire EDI mandaté.

Ces données sont les seules données du dossier que puisse modifier un Partenaire EDI qui a reçu des données déjà présentées sous la forme de messages EDIFACT INFENT PA.

Mais, si le Partenaire EDI se charge de la traduction (au format EDIFACT) des données qui lui ont été transmises, il peut intervenir sur toutes les données du message pour assurer leur mise en conformité avec le Guide Utilisateur Message (GUM) qui dicte les règles à mettre en œuvre pour la transmission vers la DGFIP (cf. volume 4).

### 3.1.3.2 Le formulaire d'Identification

Afin de regrouper l'ensemble des données propres à l'identification d'un déclarant et de sa déclaration, les données communes (SIRET, identification, année de déclaration, période d'exercice) ont été regroupées dans un formulaire fictif appelé A-IDENTIF. De manière générale, ce regroupement isole les données significatives du dossier.

Ce formulaire est obligatoire, quel que soit par ailleurs le contenu du dépôt.

- Dépôt constitué d'un seul message INFENT PA.  
Un seul formulaire A-IDENTIF doit être déposé : ces données d'identification, relatives au dépôt dans son ensemble, sont obligatoires et ne peuvent être dupliquées. Toute erreur sur ce point est sanctionnée par un rejet du message dans sa globalité.
- Dépôt constitué de plusieurs messages INFENT PA.  
Un même interchange EDIFACT ne peut contenir plusieurs messages INFENT PA pour un même dossier (même numéro SIRET, même identification, même année de déclaration et même période d'exercice). Le multi dépôt est interdit.

Pour pouvoir être transmis, des éléments provenant de sources différentes ou non simultanées doivent :

- soit faire l'objet d'un regroupement au sein d'un même message INFENT PA avec un seul A-IDENTIF.
- soit faire l'objet d'envois séparés dans des interchanges différents. Certaines règles de séquence doivent alors être respectées.

De nombreux imprimés CERFA reprennent en totalité, ou pour partie, des données qui sont présentes dans l'imprimé A-IDENTIF, telle l'identification du déclarant.

Afin de conserver une cohérence visuelle avec les imprimés papier, les maquettes d'imprimés codifiées conservent ces zones, elles ne sont cependant pas codifiées car déjà servies par ailleurs.

**L'émetteur doit apporter le plus grand soin au service de ces données qui sont essentielles pour la prise en compte des déclarations. En effet, celles-ci doivent identifier sans ambiguïté un déclarant professionnel répondant à l'une des obligations légales.**

### 3.1.4 Les données élémentaires

Les données élémentaires sont les données les plus nombreuses dans EDI-PART. Ce sont des données qui ne peuvent pas être répétées au sein d'un même formulaire. Le code donnée correspondant (dans segment IND) comporte toujours un indice de répétition de la donnée (DDDD) égal à 0000. La valeur de SSS correspond au type de segment, ou au segment déclencheur du groupe de segments, qui est attendu pour cette donnée.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS A RISQUES OU FONDS PROFESSIONNELS DE CAPITAL INVESTISSEMENT		
Dénomination du fond		DA/FTX
Montant de la distribution		CR/MOA
Nombre de part cédées		DB/QTY
<i>Période du dépassement</i>		
Du		DH/DTM
Au		DJ/DTM

La donnée **DB** donne lieu à la création d'une occurrence du SG4 composé des segments SEQ/IND suivis du segment **QTY**

La donnée **CR** donne lieu à la création d'une occurrence du SG4 composé des segments SEQ/IND suivis du segment **MOA**

### 3.1.5 Les groupes de données

La structure des segments EDIFACT, ou des groupes de segments, permet de transmettre plusieurs données élémentaires sous une codification unique. Ces données élémentaires donnent lieu à la création d'une seule occurrence du groupe 4 (SEQ/IND). Le code donnée qui leur est associé est donc unique.

Afin de conserver la présentation visuelle des imprimés codifiés et, de pouvoir connaître, dans chaque cas particulier, le nombre de données élémentaires qui doivent être groupées, ces données ont été présentées de la façon suivante :

- La 1<sup>ère</sup> donnée (élémentaire) qui donne lieu à la création d'une occurrence du groupe 4 est représentée comme une donnée élémentaire sous la forme *CC/SSS* avec par exemple : *AA/NAD*, *NAD* étant le segment utilisé dans le groupe 4.
- Les données élémentaires suivantes, qui ne donnent pas lieu à la création d'une nouvelle occurrence du groupe 4 (*SEQ/IND*), mais au complément du segment ou du groupe de segments déjà utilisé, sont représentées entre parenthèses sous la forme (*CC/SSS*) avec par exemple (*AA/NAD*)

#### ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS :

Numéro SIRET	<i>AB/NAD</i>
Adresse :	<i>(AB/NAD)</i>
Complément d'adresse :	<i>(AB/NAD)</i>
	<i>(AB/NAD)</i>
	<i>(AB/NAD)</i>

Ensemble donnant lieu à la création d'une seule occurrence du SG4, avec la donnée **AB** dans le code donnée (segment IND) et un seul **NAD** dans lequel 5 lignes (5 données élémentaires) composant l'identification et l'adresse de l'entreprise déclarante sont affectées.

- De même lorsqu'il y a la création d'une seule occurrence du SG4, avec un groupe de segments (*NAD/CTA/COM* ou *CCI/CAV*), les codifications sont présentées entre parenthèses.

2025		DONNEES D'IDENTIFICATION		A-IDENTIF	
			Type de déclaration :	<i>DA/CCI</i>	
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :</b>					
Numéro SIRET, Pseudo SIRET, IDSP	<i>AA/NAD</i>			Code APE :	<i>CA/RFF</i>
Raison sociale	<i>(AA/NAD)</i>				
Adresse :	<i>(AA/NAD)</i>			Catégorie juridique :	<i>CC/RFF</i>
Complément d'adresse :	<i>(AA/NAD)</i>				
	<i>(AA/NAD)</i>				
	<i>(AA/NAD)</i>				

...

PERSONNE A CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :					
Nom et Prénom	<i>(AA/NAD)</i>			Mail :	<i>(AA/NAD)</i>
Téléphone :	<i>(AA/NAD)</i>				

L'ensemble de ces 9 données élémentaires est codifié une seule fois : en effet, cet ensemble donne lieu à la création d'une seule occurrence du SG4 avec *SEQ/IND* (donnée **AA** dans le segment IND) et un groupe comprenant :

- Un segment **NAD** : les 6 lignes (6 données élémentaires) composant l'identification (Siret et Raison sociale) et l'adresse de l'entreprise déclarante, sont affectées dans le segment **NAD**,
- Un segment **CTA** : la ligne (1 donnée élémentaire) pour le nom et le prénom de la personne à contacter dans l'entreprise, est affectée dans le segment **CTA**,
- Et un segment **COM** : les 2 lignes (2 données élémentaires) pour le numéro de téléphone et le mail de la personne à contacter dans l'entreprise, sont affectées dans le segment **COM**.

### 3.1.6 Les données répétables

Certains imprimés fiscaux prévoient la fourniture de renseignements sous forme de listes (ou tableaux). L'imprimé papier en question prévoit alors un nombre limité de lignes qui peuvent être servies, et la fourniture de tableaux complémentaires de même présentation.

Afin de reprendre cette facilité dans le format EDI-PART, certaines données sont répétables. Elles sont visuellement représentées sur les fonds codifiés par la répétition du même code et la présentation de **l'Extension** correspondante. Les différentes lignes de données, qui portent la même codification, sont alors différenciées par le numéro séquentiel de donnée servi à partir de 0001 (DDDD, Indice de répétition de la donnée).

NB : Dans le cas d'une donnée non répétable, le numéro séquentiel de donnée est obligatoirement servi avec la valeur 0000. Dans le cas d'une donnée répétable, cette valeur doit être incrémentée à compter de 0001, toute donnée répétable comportant un indice de répétition de donnée servi à 0000 est systématiquement rejetée.

Il est important que la séquence des indices de répétition des données soit conservée afin d'éviter des restitutions comportant des lignes vierges. De même, il convient de veiller tout particulièrement **à attribuer le même indice à des données différentes de la même ligne** ; dans le cas contraire, il y aurait par exemple, une mauvaise attribution des montants aux libellés.

Le nombre de lignes de l'extension et, par-là, la valeur maximale de l'indice de répétition de donnée est de 9999 occurrences.

Nature	UA/CCI ...Ext1 UA/CCI
Montant	TA/MOA ...Ext2 TA/MOA

**...Ext 1...** pour Extension 1

**...Ext 2...** pour Extension 2

Une déclaration qui comporte trois rémunérations versées donnera lieu à la création des éléments suivants :

1er SEQ/IND avec le code donnée = FFFFFFFFFFMMIII**0001TAMOA** avec la valeur du montant affectée dans le MOA

2nd SEQ/IND avec le code donnée = FFFFFFFFFFMMIII**0002TAMOA** avec la valeur du montant affectée dans le MOA

3ème SEQ/IND avec le code donnée = FFFFFFFFFFMMIII**0003TAMOA** avec la valeur du montant affectée dans le MOA

Voici le détail pour le code donnée de la 3ème occurrence :

- FFFFFFFFFF : nom du formulaire (dans l'exemple DAS2TΔΔΔΔΔ)
- MM : millésime du formulaire (dans l'exemple 19)
- IIII : indice de répétition du formulaire (dans l'exemple 0000)
- DDDD : indice de répétition de la donnée (dans l'exemple, 3<sup>ème</sup> répétition, 0003)
- CC : code de la donnée (dans l'exemple TA)
- SSS : type de segment attendu (dans l'exemple MOA)

De la même façon, l'affectation des rémunérations versées comportant des renseignements relatifs à quatre natures donnera lieu à la création de 8 occurrences du SG4 avec les valeurs des codes données dans le segment IND suivantes :

<pre> FFFFFFFFFMMIII0001UACCI FFFFFFFFFMMIII0001TAMOA </pre>	} 1 <sup>ère</sup> nature	<pre> FFFFFFFFFMMIII0003UACCI FFFFFFFFFMMIII0003TAMOA </pre>	} 3 <sup>ème</sup> nature
<pre> FFFFFFFFFMMIII0002UACCI FFFFFFFFFMMIII0002TAMOA </pre>	} 2 <sup>ème</sup> nature	<pre> FFFFFFFFFMMIII0004UACCI FFFFFFFFFMMIII0004TAMOA </pre>	} 4 <sup>ème</sup> nature

Pour chacune des donnée UA/CCI, le contenu de la zone est affecté dans les deux segments CCI et CAV.  
 Pour chacune des donnée TA/MOA, le contenu de la zone est affecté dans le segment MOA.

### 3.1.7 Les formulaires répétables

Pour la plupart des formulaires, un dépôt courant ne comporte qu'un seul exemplaire de chaque formulaire. Pour ces formulaires, l'indice de répétition de l'imprimé (III) doit systématiquement être servi à 0000. Toute autre valeur et dépôt en double d'un formulaire non répétable seront sanctionnés par un rejet pour cause de "Codes en double avec valeurs différentes". Il existe un certain nombre de formulaires qui peuvent être répétés. Il s'agit notamment du formulaire tel que le 2561 (regroupe les imprimés CERFA 2561 et 2561 bis (Déclaration récapitulatives des opérations sur valeurs mobilières et des revenus de capitaux mobiliers)).

Le détail des formulaires répétables est précisé dans la section 3.2.1 "*Nomenclature des documents*".

Lorsqu'un formulaire est répétable, l'indice de répétition du formulaire doit être servi de manière séquentielle à partir de 0001. Chaque nouvel "exemplaire" déposé donnera lieu au sein du même message INFENT PA à une incrémentation de cet indice.

Exemple : Une entreprise déclare les opérations sur valeurs mobilières et les revenus de capitaux mobiliers pour l'ensemble de ces bénéficiaires.

Elle déposera dans un même message INFENT PA :

- L'ensemble des informations relatives au **1<sup>er</sup> bénéficiaire** avec des codes de données (segment IND) commençant par :  
2561ΔΔΔΔΔMM0001...
- L'ensemble des informations relatives au **2<sup>nd</sup> bénéficiaire** avec des codes de données (segment IND) commençant par :  
2561ΔΔΔΔΔMM0002...

Ces deux déclarations étant de fait des documents différents, les données de chacune d'entre elles sont totalement indépendantes. Ainsi, le fait de servir une donnée dans le premier exemplaire n'oblige en rien à servir les mêmes données dans le second.

#### 3.1.7.1 Les données répétables et les formulaires répétables

Le système des données répétables peut être combiné au système des formulaires répétables.

Chaque répétition d'un formulaire répété est alors considérée comme un imprimé différent, au sein duquel des données peuvent elles-mêmes être répétées.

Exemple : formulaire répétable comportant des données répétables

Avantage en nature	
N	CC/CCI
V	BC/MOA
Indemnités de remboursement	
M	CB/CCI
I	BB/MOA
Retenue à la source (domicile hors de France)	
O	CD/CCI
M	BD/MOA

Une entreprise déclare pour deux de ces bénéficiaires des sommes versées.

1. Pour le **1<sup>er</sup> bénéficiaire**, l'entreprise a versée des honoraires et des indemnités et remboursements,
2. Pour le **2<sup>nd</sup> bénéficiaire**, l'entreprise a versée des droits d'auteurs et autres rémunérations ainsi que et des avantages en nature.

Ceci donnera lieu à la création de 14 occurrences du SG4 avec les valeurs suivantes dans le segment IND :

1. Identification du **1<sup>er</sup> bénéficiaire** dans le premier formulaire, l'indice de ce formulaire répétable sera **0001** dans tous les occurrences.

Identification des sommes versées dans le premier formulaire :

FFFFFFFFFMM**00010001**CACCI  
FFFFFFFFFMM**00010001**BAMOA

} **1<sup>ère</sup> rémunération versée** : honoraires, vacation

FFFFFFFFFMM**00010002**CACCI  
FFFFFFFFFMM**00010002**BAMOA

} **2<sup>ème</sup> rémunération versée** : ristourne

FFFFFFFFFMM**00010000**CBCCI  
FFFFFFFFFMM**00010000**BBMOA

} **Indemnité/remboursement versé** : remboursements

2. Identification du **2<sup>nd</sup> bénéficiaire** dans le second formulaire, l'indice de ce formulaire répétable sera **0002** dans tous les occurrences.

Identification des sommes versées dans le premier formulaire :

FFFFFFFFFMM**00020001**CACCI  
FFFFFFFFFMM**00020001**BAMOA

} **1<sup>ère</sup> rémunération versée** : droits d'auteur

FFFFFFFFFMM**00020002**CACCI  
FFFFFFFFFMM**00020002**BAMOA

} **2<sup>ème</sup> rémunération versée** : autres rémunérations

FFFFFFFFFMM**00020000**CCCCI  
FFFFFFFFFMM**00020000**BCMOA

} **1<sup>er</sup> avantage en nature versé** : nourriture



## 3.2 Spécifications des documents

### 3.2.1 Nomenclature des documents

Le document ci-dessous permet d'identifier le déclarant et son obligation dans un interchange EDI-PART à destination de la DGFIP.

La mention "répétable OUI/N" indique si le formulaire est un formulaire répétable.

Tout interchange émis à destination de la DGFIP doit systématiquement être signé, quels que soient les imprimés qu'il contient.

Code document EDI	Mi ll.	Type de message	Nom imprimé	Libellé	Case Néant	Répétable
A-IDENTIFΔ	25	IFU ou HON	-	Formulaire d'identification de l'entreprise déclarante. Pour les Déclarations IFU, cela correspond à l'établissement déclarant. Pour les déclarations DAS2 Honoraires, cela correspond à l'entreprise déclarante.	N	N
2561ΔΔΔΔΔΔ	25	IFU	2561 et 2561 bis	Déclaration récapitulative des opérations sur valeurs mobilières et revenus de capitaux mobiliers	N	OUI
DAS2TΔΔΔΔΔ	25	HON	DAS-2-T	Etat des honoraires, vacations, commission, courtages, ristournes et jetons de présence, droits d'auteur et d'inventeur payés	N	OUI
DAS2TVΔΔΔΔ	25	HON	DAS2-T-V		N	OUI

La liste des formulaires relatifs aux différents flux, sont définis au sein du volume 3 "*Guide des formulaires et codes*" selon la déclinaison suivante :

- Volume 3 : Guide des formulaires et codes – **Généralités**
- Volume 3A : Guide des formulaires et codes – **Flux IFU**
- Volume 3B : Guide des formulaires et codes – **Flux DAS2 Honoraires**

## 3.2.2 Formulaire d'Identification

2025		DONNEES D'IDENTIFICATION		A-IDENTIF	
			Type de déclaration :	<i>DA/CCI</i>	
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE <sup>2</sup>:</b>					
Numéro SIRET, Pseudo Siret, IDSP	<i>AA/NAD</i>		Code APE :	<i>CA/RFF</i>	
Raison sociale	<i>(AA/NAD)</i>				
Adresse	<i>(AA/NAD)</i>		Catégorie juridique :	<i>CC/RFF</i>	
Complément d'adresse :	<i>(AA/NAD)</i>				
	<i>(AA/NAD)</i>				
	<i>(AA/NAD)</i>				
Numéro SIRET si modifié, Pseudo Siret, IDSP	<i>CB/RFF</i>				
<b>ANNEE DE DECLARATION :</b>					
Année de la déclaration – Validité DADS :	<i>BA/DTM</i>				
Date d'émission de la déclaration :	<i>BD/DTM</i>				
Début période d'exercice :	<i>BB/DTM</i>		Fin période d'exercice :	<i>BC/DTM</i>	
<b>ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS :</b>					
Numéro SIRET	<i>AB/NAD</i>				
Adresse :	<i>(AB/NAD)</i>				
Complément d'adresse :	<i>(AB/NAD)</i>				
	<i>(AB/NAD)</i>				
	<i>(AB/NAD)</i>				
<b>PERSONNE A CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :</b>					
Nom et Prénom	<i>(AA/NAD)</i>				
Téléphone :	<i>(AA/NAD)</i>		Mail :	<i>(AA/NAD)</i>	

<sup>2</sup> Le numéro de SIRET est celui de l'entreprise déclarante au 31/12/2024



## 3.3 Les dictionnaires

### 3.3.1 Contenu des dictionnaires

Le dictionnaire présente la façon dont les données des différents formulaires à transmettre aux destinataires doivent être servies, ainsi que les données correspondantes du message EDIFACT INFENT PA.

Il peut faire apparaître des différences dans l'utilisation des différents segments (exemple segment NAD/CTA/COM). La plupart des données servies dans un type de segment particulier suivent la même logique.

Ainsi, dans la section suivante ("Les données standard") est exposée la logique générale de gestion des données dans chacun des segments du groupe 4 : RFF, MOA, FTX, DTM, QTY, FII, groupe 5 (NAD/G6) ou groupe 7 (CCI/CAV).

Dans les sections intitulées "Les données particulières", sont précisées les règles de gestion spécifiques des données dans chacun des formulaires : données nécessitant un formatage spécifique (ex : références dans le segment RFF), ou données exigeant un codage des informations (CCI/CAV).

Pour servir une donnée, il convient donc de se rapporter tout d'abord aux données particulières, au cas où cette donnée fasse l'objet de règles spécifiques. Si la donnée en question n'est pas présente dans ce dictionnaire, elle doit alors être représentée conformément aux règles générales spécifiées dans le segment correspondant (cf. données standard).

NB : Les libellés mentionnés dans le dictionnaire des données particulières ne servent qu'à différencier les données entre elles et ne préjugent en aucun cas de la signification fiscale d'une donnée déclarative.

## 3.3.2 Les données standard

### 3.3.2.1 Les segments référence (RFF)

Les données qui expriment des références sont servies dans des segments de type RFF du groupe 04 détail (cf. Volume 04, chapitre 02, section 04).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ZZZ = Numéro de référence défini mutuellement
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Valeur_référence/donnée
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

#### Note explicative

##### Donnée 1154

La valeur de la référence est servie dans la donnée 1154 du segment RFF.

Le format propre à chaque donnée de type "référence" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires

#### Exemple :

Le formulaire A-IDENTIF millésime 25 est codifié de la façon suivante :

2025	DONNEES D'IDENTIFICATION	A-IDENTIF
		Type de déclaration : <b>DA/CCI</b>
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :</b>		
Numéro SIRET, Pseudo Siret, IDSP	<b>AA/NAD</b>	Code APE :
Raison sociale	<b>(AA/NAD)</b>	
Adresse	<b>(AA/NAD)</b>	Catégorie juridique : <b>CC/RFF</b>
Complément d'adresse	<b>(AA/NAD)</b>	

etc.

Et servi des valeurs :

2025		DONNEES D'IDENTIFICATION		A-IDENTIF	
			Type de déclaration :	<b>DA/CCI</b>	
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :</b>					
Numéro SIRET, Pseudo SIRET, IDSP		<b>AA/NAD</b>		Code APE :	
Raison sociale		<b>(AA/NAD)</b>			
Adresse		<b>(AA/NAD)</b>		Catégorie juridique :	
Complément d'adresse		<b>(AA/NAD)</b>		<b>1688</b>	

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

Code donnée : IND5030 = A-IDENTIFΔ25000000CCRFF

Dans le RFF :

RFF1153 = ZZZ

RFF1154 = **1688**

### 3.3.2.2 Les segments monétaires (MOA)

Les données qui expriment des montants monétaires sont toutes servies dans des segments de type MOA du groupe 04 détail (cf. Volume 04, chapitre 02, section 04)

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C516	MONTANT MONETAIRE	M		
5025	Qlt du type de montant monétaire	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
5004	Montant monétaire	R	n..35	Valeur_montant/donnée
6345	Monnaie (code)	N	an..3	
6343	Qlt de la monnaie	N	an..3	
4405	Statut (code)	N	an..3	

#### Note explicative

##### Donnée 5004

Toutes les zones « montant » sont exprimées en EUROS. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche : la fraction d'euro inférieure à 0,50 est négligée et celle supérieure ou égale à 0,50 est comptée pour 1.

Seuls les montants positifs sont déclarés (montant  $\geq$  1 €).

Les « montant totaux » doivent correspondre à l'addition des montants (arrondis à l'euro le plus voisin) qui composent ce total.

La longueur maximale de la donnée 5004 du segment MOA pour tous les zones « montant » hors « montants totaux » est limité à 10 caractères, sauf certaines zones « montants » décrites dans le volume 3A – flux « IFU » et faisant l'objet du contrôle 235 sont limités à une longueur de 8 caractères numériques. Celle pour les « montants totaux » est limitée à 12 caractères numériques.

#### Exemple :

Le formulaire DAS2T millésime 24 est codifié de la façon suivante :

Nature	UA/CCI ... UA/CCI
Montant	TA/MOA ... TA/MOA
Avantage en nature	TC/MOA
Indemnités de remboursement	TB/MOA
Retenue à la source( domicilié hors de France)	TD/MOA

etc.

Et servi des valeurs :

Nature	UA/CCI ... UA/CCI
Montant	TA/MOA ... TA/MOA
Avantage en nature	TC/MOA
Indemnités de remboursement	1350
Retenue à la source( domicilié hors de France)	TD/MOA

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = DAS2TΔΔΔ2500000000TBMOA

Dans le MOA :

MOA5025 = ZZZ

MOA5004 = 1350

### 3.3.2.3 Les segments texte (FTX)

Les données qui expriment un libellé ou un texte sont servies dans des segments de type FTX du groupe 04 détail (cf. volume 4, chapitre 2, section 04)

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte/donnée
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

#### Note explicative

##### Donnée 4440

Le texte est servi dans la donnée 4440 du segment FTX.

Le format propre à chaque donnée de type "texte" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires

#### Exemple :

Le formulaire 2561 millésime 24 est codifié de la façon suivante :

Désignation bénéficiaire			
Nom de famille bénéficiaire	ZC	AE/NAD	
Nom d'usage	CT		
Prénoms	ZD		
Commune de naissance	AE		
Département de naissance	AF		
Raison sociale Bénéficiaire	ZE	AF/NAD	
SIRET, Pseudo SIRET, IDSP	CU		
N° de voie bénéficiaire	ZG	AG/NAD	
Nom de la rue Bénéficiaire	ZH		
Complément d'adresse	ZF		
Commune Bénéficiaire	ZI		
Code postal Bénéficiaire	ZJ		
Profession Bénéficiaire		AK/FTX	

Utilisation d'une seule donnée 4440

Et servi des valeurs :

DESIGNATION BENEFICIAIRE		
Nom de famille bénéficiaire Nom d'usage Prénoms Commune de naissance Département de naissance		<b>AE/NAD</b>
Raison social Bénéficiaire SIRET, Pseudo SIRET, IDSP		<b>AF/NAD</b>
N° de voie bénéficiaire Nom de la rue Bénéficiaire Commune Bénéficiaire Code postal Bénéficiaire		<b>AG/NAD</b>
Profession Bénéficiaire		<b>Boulangier</b>

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = 2561ΔΔΔΔΔΔ2500000000AKFTX

Dans le FTX :

FTX4451 = ZZZ

FTX4440 = **Boulangier**

### 3.3.2.4 Les segments date (DTM)

Les données qui expriment des dates sont servies dans des segments de type DTM du groupe 04 détail (cf. Volume 04, chapitre 02, section 04).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	ZZZ = Mutuellement défini
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Valeur_période_date/donnée
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	Format_période_date/donnée 102 = SSAAMMJJ 106 = MMJJ 602 = SSAA

Les formats les plus utilisés sont :

- le format DTM2379 = 102, pour lequel le 23 Novembre 2024 sera transcrit 20241123 ;
- le format DTM2379 = 106, pour lequel cette même date sera transcrit 1123.

Les autres données de date qui n'utilisent pas ces formats seront considérées comme des exceptions.

#### Exemple :

Le formulaire 2561 millésime 24 est codifié :

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE		
Référence du PEP		DK/RFF
Date d'ouverture du PEP		DL/DTM

etc.

Et servi des valeurs :

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE		
Référence du PEP		DK/RFF
Date d'ouverture du PEP		25/04/2022

Va donner lieu au service des données suivantes :

#### Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

#### Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = 2561ΔΔΔΔΔΔ2500000000DLDTM

Dans le DTM :

DTM2005 = ZZZ

DTM2380 = **20241123**

DTM2379 = 102

### 3.3.2.5 Les segments quantité (QTY)

Les données qui expriment des quantités sont servies dans des segments de type QTY du groupe 04 détail (cf. Volume 04, chapitre 02, section 04).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C186	INFO.DETAILLEES SUR LA QUANTITE	M		
6063	Qlt de la quantité	M	an..3	ZZZ = Information quantité demandée
6060	Quantité	M	n..35	Valeur_quantité/donnée
6411	Qlt de l'unité de mesure	N	an..3	

#### Note explicative

##### Donnée 6060

La longueur maximale pour tous les zones « Nombre de parts » est limité à 10 caractères entiers.

#### Exemple :

Le formulaire 2561 millésime 25 est codifié :

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS A RISQUES OU FONDS PROFESSIONNELS DE CAPITAL INVESTISSEMENT		
Dénomination du fond		DA/FTX
Montant de la distribution		CR/MOA
Nombre de part cédées		DB/QTY
<i>Période du dépassement</i>		
Du		DH/DTM
Au		DJ/DTM
Nombre de part détenues		DD/QTY

etc.

Et servi des valeurs :

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS A RISQUES OU FONDS PROFESSIONNELS DE CAPITAL INVESTISSEMENT		
Dénomination du fond		DA/FTX
Montant de la distribution		CR/MOA
Nombre de part cédées		45
<i>Période du dépassement</i>		
Du		DH/DTM
Au		DJ/DTM
Nombre de part détenues		DD/QTY

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = 2561△△△△△△2500000000DBQTY

Dans le QTY :

QTY6063 = ZZZ

QTY6060 = **45**

### 3.3.2.6 Les segments d'identification financière (FII)

Les données qui expriment des références d'un compte bancaire sont servies dans des segments de type FII du groupe 04 détail (cf. Volume 4, chapitre 2, section 4).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	OR = Banque du donneur d'ordre
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	R		
3194	Numéro du compte du titulaire	R	an..35	numéro_compte_clé
3192	Nom du titulaire du compte	N	an..35	
3192	Nom du titulaire du compte	N	an..35	
6345	Monnaie (code)	N	an..3	
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	R		
3433	Identification du nom de l'établissement	R	an..11	Code_établissement_financier
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification bancaire
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	108 = FR, Banque de France
3434	Numéro d'agence de l'établissement	R	an..17	Code_guichet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification bancaire
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..17	108 = FR, Banque de France
3432	Nom de l'établissement	N	an..70	
3436	Emplacement de l'agence de l'établissement	N	an..70	
3207	PAYS (CODE)	N	an..3	

#### Exemple :

Le formulaire 2561 millésime 25 est codifié :

INFORMATIONS GENERALES		
Code bénéficiaire		AD/CCI
Période de référence		AN/DTM AP/DTM
Code d'établissement		AA/FII
Code Guichet		AA/FII
Référence du compte/du contrat		AA/FII AM/RFF
Nature du compte		ABCCI
Type du compte		AC/CCI

etc.

Et servi des valeurs :

INFORMATIONS GENERALES		
Code bénéficiaire		AD/CCI
Période de référence		AN/DTM AP/DTM
Code d'établissement		00011
Code Guichet		00234
Référence du compte/du contrat		123456780 0912
Nature du compte		ABCCI
Type du compte		AC/CCI

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = 2561ΔΔΔΔΔΔ2500000000AAFII

Dans le FII :

FII3035 = OR

FII3194 = 1234567800912

FII3433 = 00011

FII1131 = 25

FII3055 = 108

FII3433 = 00234

FII1131 = 25

FII3055 = 108

### 3.3.2.7 Le segment nom et adresse (NAD/CTA/COM)

Les données qui expriment des informations de type nom, adresse et contact sont servies dans des segments de type NAD/CTA/COM du groupe 04 détail (cf. Volume 4, chapitre 2, section 4).

<b>G5</b>	<b>NAD-G6</b>	D	9	9
<b>G6</b>	<b>CTA-COM</b>	D	99	

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	D		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	ZZZ = Mutuellement défini
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	D		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	nom, désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Prénom, complément de désignation, qualité ou profession
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Nom d'usage
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	D		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numero_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complement_distribution
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	D	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS D			
3229	Identification de la division territoriale	R	an..9	Code Pays (code Insee)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée topographique
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = DGFIP
3228	Division territoriale du pays	D	an..35	Dept_Commune

3251	CODE POSTAL	D	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	N	an..3	

<b>G5</b>	<b>NAD-G6</b>	D	9	9
<b>G6</b>	<b>CTA-COM</b>	D	99	

<b>Niv 3</b>	<b>GROUPE 06</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel pour indiquer les numéros de téléphone et/ou l'adresse e-mail de la personne identifiée dans le segment NAD du groupe 5.</i>				

<b>Niv 3</b>	<b>CTA INFORMATION SUR LE CORRESPONDANT</b>	<b>St : M</b>	<b>Ré : 1</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail de la personne. La mention du nom du contact correspondant au numéro de téléphone et/ou e-mail est souhaitée</i>				

<b>Réf.</b>	<b>Nom</b>	<b>St</b>	<b>Desc.</b>	<b>Observations</b>
3139	FONCTION DU CORRESPONDANT (CODE)	R	an..3	ZZZ = Mutuellement défini
C056	INFO.DETAILLEES SUR LE SERVICE OU L'EMPLOYE	D		
	3413 Identification du service ou de l'employé	N	an..17	
	3412 Service ou employé	R	an..35	Service_employé/donnée

<b>G5</b>	<b>NAD-G6</b>	D	9	9
<b>G6</b>	<b>CTA-COM</b>	D	99	

<b>Niv 4</b>	<b>COM COORDONNEES DE COMMUNICATION</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 1</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de téléphone personnel de la personne.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	M		
3148	Numéro de communication	M	an..512	Numéro_téléphone_personnel
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	TE = Téléphone
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	

<b>Niv 4</b>	<b>COM COORDONNEES DE COMMUNICATION</b>	<b>St : D</b>	<b>Ré : 2</b>	<b>Oc : 2</b>
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer l'adresse e-mail de la personne.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	M		
3148	Numéro de communication	M	an..512	E-mail_personne/donnée
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	EM = Mail électronique
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	

Au moins une des 2 occurrences de COM TE ou EM doit être servie si le groupe 6 est présent.

**Exemple 1 :**

Le formulaire A-IDENTIF millésime 25 est codifié :

<b>ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS :</b>	
Numéro SIRET	<b>AB/NAD</b>
Adresse :	<b>(AB/NAD)</b>
Complément d'adresse :	<b>(AB/NAD)</b>
	<b>(AB/NAD)</b>
	<b>(AB/NAD)</b>

etc.

Et servi des valeurs :

<b>ETABLISSEMENT DEPOSANT LA DECLARATION DE RESULTATS :</b>	
Numéro SIRET	<b>12345678900024</b>
Adresse :	<b>12 AVENUE LEOPOLD</b>
Complément d'adresse :	<b>ZI LES PEPINIERES</b>
	<b>75008</b>
	<b>PARIS</b>

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = A-IDENTIFΔ2500000000ABNAD

Dans le NAD/CTA/COM :

NAD3035 = ZZZ

NAD3039 = **12345678900024**

NAD1131 = 100

NAD3055 = 107

NAD3042-1 = **12 AVENUE LEOPOLD**

NAD3042-2 = **ZI LES PEPINIERES**

NAD3251 = **75008**

NAD3164 = **PARIS**

**Exemple 2 :**

Le formulaire A-IDENTIF millésime 25 est codifié :

2025	DONNEES D'IDENTIFICATION		A-IDENTIF
		Type de déclaration :	<i>DA/CCI</i>
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :</b>			
Numéro SIRET, Pseudo SIRET, IDSP	<i>AA/NAD</i>	Code APE :	
Raison sociale :	<i>(AA/NAD)</i>		
Adresse :	<i>(AA/NAD)</i>	Catégorie juridique :	<i>CC/RFF</i>
Complément d'adresse :	<i>(AA/NAD)</i>		
	<i>(AA/NAD)</i>		
	<i>(AA/NAD)</i>		

<b>PERSONNE A CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :</b>			
Nom et Prénom	<i>(AA/NAD)</i>	Mail :	<i>(AA/NAD)</i>
Téléphone :	<i>(AA/NAD)</i>		

etc.

Et servi des valeurs :

2025	DONNEES D'IDENTIFICATION		A-IDENTIF
		Type de déclaration :	<i>DA/CCI</i>
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DECLARANTE :</b>			
Numéro SIRET, Pseudo SIRET, IDSP	<i>12345678900011</i>	Code APE :	
Raison sociale :	<i>SARL DUPONT</i>		
Adresse :	<i>5B RUE DE LA TOURTE</i>	Catégorie juridique :	<i>CC/RFF</i>
Complément d'adresse :	<i>ETAGE 8 – APP. 18</i>		
	<i>06600</i>		
	<i>ANTIBES</i>		

<b>PERSONNE A CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :</b>			
Nom et Prénom	<i>DURAND Philippe</i>	Mail :	<i>pdurand@entreprise.fr</i>
Téléphone :	<i>03.51.38.47.61</i>		

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243ième du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = A-IDENTIFΔ2500000000AANAD

Dans le NAD/CTA/COM :

NAD3035 = ZZZ

NAD3039 = **12345678900011**

NAD1131 = 100  
NAD3055 = 107  
NAD3036-1 = **SARL DUPONT**  
NAD3042-1 = **005B RUE DE LA TOURTE**  
NAD3042-2 = **ETAGE 8 – APP. 18**  
NAD3251 = **06600**  
NAD3164 = **ANTIBES**  
CTA3139 = ZZZ  
CTA3412 = **DURAND Philippe**  
COM3148 = **0351384761**  
COM3155 = TE  
COM3148 = **pdurand@entreprise.fr**  
COM3155 = EM

### 3.3.2.8 Les segments de réponse codée (CCI/CAV)

Les données, qui expriment des "réponses en code" à des questions prédéfinies sur les imprimés, sont servies dans des groupes de segments CCI/CAV, groupe 07 du groupe 04 détail (cf. volume 4, chapitre 2, section 4).

Le segment CCI sert à préciser la question posée (nom de la table).

Le segment CAV donne la réponse, en code, à cette question.

#### SEGMENT CCI

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Code_table_valeurs
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

#### SEGMENT CAV

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Valeur_table/donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Code_table_valeurs
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	N	an..35	
7110	Valeur de la caractéristique	N	an..35	

**Exemple :**

Le formulaire 2561 millésime 25 est codifié :

INFORMATIONS GENERALES		
Code bénéficiaire		AD/CCI
Période de référence		AN/DTM AP/DTM
Code d'établissement		AA/FII
Code Guichet		AA/FII
Référence du compte/du contrat		AA/FII AM/RFF
Nature du compte		<b>ABCCI</b>
Type du compte		AC/CCI

etc.

Et servi des valeurs :

INFORMATIONS GENERALES		
Code bénéficiaire		AD/CCI
Période de référence		AN/DTM AP/DTM
Code d'établissement		AA/FII
Code Guichet		AA/FII
Référence du compte/du contrat		AA/FII AM/RFF
Nature du compte		<b>Contrat d'assurance</b>
Type du compte		AC/CCI

Va donner lieu au service des données suivantes :

Dans le SEQ :

SEQ1050 = 1243 (si cette donnée est la 1243<sup>ème</sup> du message par exemple)

Dans l'IND :

code donnée: IND5030 = 2561△△△△△△2500000000ABCCI

Dans le CCI/CAV :

CCI7037 = **TNC**

CCI1131 = LIS

CCI3055 = 211

CAV7111 = **2**

CAV1131 = **TNC**

CAV3055 = 211

### 3.3.3 Les données particulières

Les données particulières sont décrites dans les chapitres 2 « dictionnaire des données » des volumes 3A (« Déclarations IFU ») et 3B (« Déclarations DAS2 »).



## 3.4 Les tables des codes utilisées

### 3.4.1 Le groupe 7 (CCI/CAV) du message INFENT PA

Dans les *volumes 3A (« Déclarations IFU »)* et *3B (« Déclarations DAS2 »)* en section 3.4 "Les tables des codes utilisées" sont précisés uniquement la liste des tables de codes à utiliser.

Dans le tableau ci-dessous est décrit l'ensemble des valeurs utilisables au niveau de chaque donnée de type "réponse codée" (Valeur\_table présente sur la donnée 7111 du CAV) et ce pour chacune des tables de codes (Code\_table\_valeurs présent sur la donnée 7037 du CCI et sur la donnée 1131 du CAV).

Code table	Libellés tables	Valeurs associées	Libellés valeurs
TAN	Nature des avantages en nature	A	Autres
		L	Logement
		N	Nourriture
		T	Outils issus des NTIC
		V	Voiture
TBE	Code bénéficiaire	B	Bénéficiaire
		T	Compte de tiers
TDE	Type de déclaration	1	Initiale
		2	Rectificative
TEX	Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile	0	Exercice année civile
		1	Exercice décalé
TIR	Modalités de prise en charge des indemnités et remboursements	F	Allocations forfaitaires
		P	Prise en charge directe par l'employeur
		R	Remboursements
TNC	Nature du compte ou du contrat	1	Compte bancaire
		2	Contrat d'assurance
		3	Autre
TNR	Nature des rémunérations versées	AR	Autres rémunérations
		C	Commission
		CO	Courtage
		DA	Droits d'auteur
		DI	Droits d'inventeur
		H	Honoraire, vacation
		JP	Jetons de présence
R	Ristourne		
T01	Parts amorties en totalité	0	Non
		1	Oui
TRS	Nature du taux de retenus à la source	D	Dispense
		R	Taux réduit
TSE	Sexe	1	Homme
		2	Femme
TTC	Type de compte	1	Simple
		2	Joint époux
		3	Collectif
		4	Indivision
		5	Succession
		6	Autres

### 3.4.2 Le groupe 7 (CCI/CAV) du message INFENT CR

Dans les messages INFENT Compte Rendu de Traitement, le groupe 7 (CCI/CAV) est également utilisé pour restituer les informations suivantes :

- code erreur élémentaire ;
- code acceptation ou rejet au niveau lot ou alerte au niveau du message.

**Table de codes utilisés dans Groupe 7, INFENT Compte Rendu de Traitement**

<b>Code table</b>	<b>Libellés tables</b>	<b>Valeurs associées</b>	<b>Libellés valeurs</b>
TDG	Table valeurs acceptation / alerte / rejet de la DGFIP	AFL RFL Code erreur	Acceptation fonctionnelle lot Rejet fonctionnel lot Libellé erreur (cf. Liste des codes erreur, volumes 3A, 3B et 4)"



### 3.5 Liste des messages d'erreurs et d'alertes

Dans les *volumes 3A (« Déclarations IFU »)* et *3B (« Déclarations DAS2 »)* en section 3.5 "*Listes des messages d'erreurs et d'alertes*" sont précisés l'ensemble de codes erreurs inhérents à l'utilisation de chacun des formulaires.

Dans le *volume 4* en section 4.4.1 "*Contrôles d'intégration des données*" est précisé l'ensemble des codes erreurs :

- syntaxiques (contrôles de 1<sup>er</sup> niveau pour les format et longueur des données et contrôles spécifiques),
- propres au scénario décrit en ce qui concerne la section en-tête du message, et
- génériques liés à la section détail et résumé du message.



